Charte forestière du Pays Dignois | **Tableau de synthèse: orientations et actions** | **2009 - 2013**

Liste des actions validées		ENJEUX ET ORIENTATIONS RETENUES PAR LA CHARTE FORESTIERE DU PAYS DIGNOIS										
		Enjeu A: Assurer les conditions d'une gestion sylvicole viable et durable					*Enjeu B: Développer et pérenniser le lien agriculture forêt*			*Enjeu C: Promouvoir les activités de pleine nature et une utilisation respectueuse du milieu naturel*		
		A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	C1	C2	C3
N° fiche	Intitulé	Mobiliser les propriétaires forestiers	Améliorer les conditions d'accès au massif forestier	Dynamiser la valorisation de la ressource bois	Structurer une filière bois énergie locale	Inscrire les actions dans une politique de lutte contre le risque incendie	Structurer le sylvopastoralisme à l'échelle du Pays Dignois en s'appuyant sur les expériences locales	Gérer les terres agricoles en déprise et l'interface avec le milieu aquatique	Gérer les milieux en intégrant la problématique des risques naturels, environnementale, cynégétique et paysagère	Valoriser le patrimoine forestier par les activités de pleine nature	Permettre une meilleure connaissance de de la forêt et de l'environnement naturel par les usagers	Harmoniser la pratique des différents usages au sein du milieu forestier
1	**Impliquer les élus locaux dans les démarches de mobilisation et de sensibilisation des propriétaires forestiers privés**	✓										
2	**Initier une étude ressource sur une zone du Pays présentant un potentiel sylvicole avéré**	✓		✓	✓							
3	**Engager des interventions sylvicoles à l'échelle d'un petit massif**	✓		✓								
4	**Améliorer la desserte interne des massifs forestiers**		✓	✓		✓	✓					
5	**Promouvoir les techniques d'exploitation alternatives**		✓									
6	**Constituer une cellule de réflexion autour de la gestion et de l'utilisation du réseau routier**		✓	✓								
7	**Communiquer et promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et le chauffage**			✓	✓							
8	**Appui à la structuration de la filière bois énergie du Pays Dignois**				✓							
9	**Créer une plateforme bois multifonctionnelle**			✓	✓			✓			✓	
10	**Sensibiliser les propriétaires au débroussaillement obligatoire sur des sites sensibles**					✓					✓	
11	**Promouvoir des diagnostics pastoraux et des interventions d'amélioration du potentiel pastoral**	✓		✓		✓	✓		✓			
12	**Mettre en œuvre des projets multifonctionnels: approche pluridisciplinaire de l'aménagement d'un site**	✓				✓	✓		✓			
13	**Former les agriculteurs (et propriétaires forestiers) à la valorisation des anciennes terres agricoles et au sylvopastoralisme**	✓		✓			✓	✓	✓			
14	**Identifier des sites pour une valorisation en feuillus précieux, essences mellifères, arbres truffiers…: rôle paysager, environnemental, économique**	✓		✓			✓	✓	✓			
15	**Elaborer un guide local de bonne gestion des boisements de bordure de cours d'eau**							✓				
16	**Développer un programme de gestion et de valorisation des bois de la ripisylve**	✓						✓	✓			
17	**Professionnaliser l'accueil avec les partenaires touristiques**					✓				✓	✓	
18	**Développer des produits touristiques en lien avec la forêt**	✓								✓	✓	
19	**Développer un programme pédagogique avec le jeune public sur la forêt et les espaces naturels du Pays Dignois**									✓	✓	
20	**Développer des outils de communication sur la richesse et la fragilitié de milieu forestier du Pays Dignois**					✓					✓	✓
21	**Développer des projets permettant le rapprochement entre les différents utilisateurs du milieu naturel**										✓	✓
22	**Instaurer une commission sentiers et activités de pleine nature à l'échelon du Pays: définir un schéma de la randonnée**	✓								✓	✓	
	Animation sur 6 ans pour assurer la mise en œuvre du contrat moral que constitue la charte forestière	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓